

# Vider une maison sereinement : les étapes clés pour une organisation réussie

---

## Préparation administrative et légale

- Vérifiez si le contrat d'assurance habitation du défunt inclut une protection étendue pendant la période de succession.
- Réalisez un inventaire notarié obligatoire si un héritier est mineur, majeur protégé ou en présence d'un légataire universel non parent.
- Sécurisez tous les documents personnels (papiers d'identité, relevés bancaires, courriers) pour prévenir tout risque d'usurpation d'identité.
- Effectuez le diagnostic de performance énergétique (DPE) avant le débarras total si le logement est destiné à la vente, car les équipements fixes influencent la note.

## Organisation logistique et tri efficace

- Adoptez un code couleur par pièce pour faciliter le tri physique : bleu pour 'à garder', rouge pour 'à vendre/donner', vert pour 'déchetterie'.
- Anticipez l'accès au logement : si nécessaire, demandez une autorisation d'occupation temporaire (AOT) en mairie au moins 15 jours à l'avance.
- Résiliez les contrats d'énergie et d'eau en communiquant les index des compteurs à la date effective du départ pour éviter les factures inutiles.

## Valorisation et gestion responsable des biens

- Faites estimer les objets de valeur par un commissaire-priseur avant toute décision pour éviter de jeter des biens à forte valeur marchande ou patrimoniale.
- Privilégiez le don des meubles et de l'électroménager en bon état à des structures comme Emmaüs ou des ressourceries locales.
- Déposez impérativement les déchets dangereux (peintures, solvants, produits chimiques) dans les bennes dédiées en déchèterie, jamais dans les ordures ménagères.